BAREME DES HONORAIRES TRANSACTION au 06/07/2021

PRIX DE VENTE TTC

Mandat de vente

De 1€ à 199 000€ :		Honoraires de 6 % avec un minimum de 5000€
De 200 000€ à 2 999 000 € :		Honoraires de 5 %
Au-delà de 3 000 000€ :		Honoraires de 4 %
Locaux Commerciaux :		Honoraires de 10%
Terrain :	De 1€ à 200 000 €	Forfait de 10 000 €
	De 200 000 € et plus	Honoraires de 5 %

Mandat Privilège (pour les clients qui sont passés par nous pour vendre ou acheter un bien) : - 1%

Honoraires à la charge du vendeur, Taux de TVA à 20% inclus dans le pourcentage des honoraires.

Tranche non cumulative

BAREME DES HONORAIRES LOCATION (selon la loi Alur en vigueur)

Honoraires de location à la charge du locataire dans la limite d'un mois de loyer:

Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail…….. 8€ TTC/m²

Réalisation de l'état des lieux…….3€ TTC/m²

Honoraires de location à la charge du bailleur dans la limite d'un mois de loyer :

Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail…….. 8€ TTC/m²

Réalisation de l'état des lieux…….3€ TTC/m²

Taux de TVA de 20%

BAREME GESTION LOCATIVE

Gestion avec reddition des comptes mensuelles : 7 %

Assurance de loyer impayé : 2.5 %

BAREME DES HONORAIRES LOCATION SAISONNIERE

20 % du prix à la semaine pour une gestion complète à partir de 1000€ la semaine

25 % du prix à la semaine pour une gestion complète en dessous de 1000€ la semaine

12 % du prix à la semaine pour uniquement la commercialisation